

Le Président

Bruxelles, le 11 NOV. 2004

312475 12.11.2004

Monsieur Josep Borrell Fontelles
Président du Parlement européen
Bur. PHS 11B 011
Bruxelles

Objet : Rapport poste 3701-exercice 2004-1


Monsieur le Président,

Conformément à l'article 2.7.1 de la Réglementation portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement européen et visant les dépenses administratives, de fonctionnement et les dépenses liées aux activités politiques et d'information des groupes politiques, je vous prie de trouver ci-joint :

- le rapport de l'audit sur l'utilisation des crédits au cours de l'année budgétaire du 1er janvier 2004 au 30 juin 2004;
- le bilan et l'état des recettes et dépenses,
- le l'état de la valeur de l'inventaire au 30 juin 2004;

en ce qui concerne le Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique.

Je vous souhaite bonne réception de ces documents et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma plus haute considération.


Francis WURTZ

Rapport concernant :

Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/
Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)

Rapport du réviseur d'entreprises au bureau du Groupe concernant art.
3701 du budget du Parlement Européen : le bilan au 30 juin 2004 et
l'état des recettes et des dépenses de l'exercice 2004-1.

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AU BUREAU DU "GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE UNITAIRE EUROPÉENNE / GAUCHE VERTE NORDIQUE AU PARLEMENT EUROPÉEN (G.U.E./N.G.L.)" CONCERNANT ART. 3701 DU BUDGET DU PARLEMENT EUROPÉEN :

LE BILAN AU 30 JUIN 2004 ET L'ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2004-1.

Mesdames, messieurs,

A votre demande nous avons contrôlé votre rapport sur l'utilisation des crédits du budget 3701.

Le bilan au 30 juin 2004 et l'état des recettes et dépenses de l'exercice 2004-1 sont ajoutés à notre rapport.

Nous avons examiné les comptes ci-joint du "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" pour l'exercice qui se termine au 30 juin 2004.

Nous avons effectué nos travaux de contrôle conformément aux normes acceptées générales de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge et nous avons comporté toutes les vérifications et toutes les procédures de révision jugées nécessaires dans les circonstances.

Au cours de nos contrôles, nous avons procédé à la vérification de la conformité des dépenses avec la Réglementation du Bureau du 1 février 2001, révisé par le Bureau du 1 juillet 2003, portant modalités d'utilisation des crédits prévus au poste 3701 du budget du Parlement Européen et visant les actions d'information.

Nous avons vérifié que :

- a) la dépense a été imputée au poste budgétaire adéquat du groupe;
- b) les crédits sont disponibles;
- c) la dépense est valable et se conforme aux dispositions pertinentes, notamment au budget du groupe et à la présente réglementation;
- d) les principes de saine gestion financière sont appliqués;
- e) l'ordre de paiement est étayé par les documents originaux (ou des copies certifiées conformes);

Nous avons obtenu toutes les informations et explications qui, à notre avis, étaient indispensables à la bonne exécution de notre mandat.

Le soussigné Swaelen & C^o - Réviseur d'Entreprises, ayant son bureau à Anvers, Joe Englishstraat 52, déclare qu'au sujet des états financiers de 2004-1 contrôlés, dont les totaux du bilan du groupe se montent à 666.210,36 EURO et dont l'état des recettes et des dépenses se termine avec un report cumulé de 639.775,09 EURO (ressources : 2.775.484,88 EURO dépenses : 2.135.709,79 EURO), et en vertu de l'article 2.7.2. de la réglementation ci-dessus, ce qui suit :

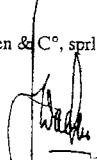
- a) en ce qui concerne les critères que nous avons examinés, nous n'avons pas eu connaissance d'opérations conclues ou de procédures suivies en violation de la réglementation du Bureau du 1 février 2001, révisé par le Bureau du 1 juillet 2003.
- b) les états financiers ont été contrôlés conformément aux normes générales acceptés de révision, établies par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises Belge.
- c) la comptabilité pour l'exercice du 1 janvier 2004 au 30 juin 2004 a été tenue par le "Groupe Confédéral de la Gauche Unitaire Européenne/ Gauche Verte Nordique au Parlement Européen (G.U.E./N.G.L.)" en conformité avec le plan comptable harmonisé pour les Groupes politiques du Parlement Européen des crédits au poste 3701 du budget du Parlement.
- d) le Groupe a respecté le Règlement financier interne du Groupe du 1 janvier 2004.
- e) le bilan au 30 juin 2004 et l'état des recettes et des dépenses de 2004-1 présentent une image fidèle de la situation financière et des recettes et des dépenses.

Nous avons terminé nos travaux de contrôle le 11 octobre 2004.

Annexes :

- le bilan ;
- l'état des recettes et des dépenses ;
- l'état de la valeur de l'inventaire ;
- l'exécution de l'article 72 par compte ;

Swaelen & C^o, sprl.p.


Marcel J.F. Swaelen,
Réviseur d'Entreprises.

ANNEXES



GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
(G.U.E. / N.G.L.)

RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES
EXERCICE 2004/1

BUDGET 3701

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

Page 3-4 Bilan - actif/passif

Page 5-7 Comptes de résultat/état des recettes et des dépenses

Page 8 Inventaire financier exercice 2004/1

Page 9 Exécution de l'article 72 par compte

Annexe : Rapport de contrôle des comptes SWAELEN & C.

ACTIF

(en Euros)

	<u>DU 30 JUIN 2004</u>	
<u>IMMOBILISATIONS</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18.589,06
Mobilier et outillage	60.086,99	
Amortissements sur mobilier et outillage	-41.497,93	
<u>AUTRES CREANCES</u>		
TVA à récupérer	132,48	132,48
<u>VALEURS FINANCIÈRES</u>		
Banque KBC (compte courant) - Bruxelles	637.816,15	643.488,82
Petite caisse	5.672,67	
<u>COMPTES DE RÉGULARISATION</u>		
Paievements à récupérer	4.000,00	4.000,00
TOTAL GÉNÉRAL		666.210,36

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTS NORDIQUES
AU PARLEMENT EUROPÉEN
BUDGET 3701

PASSIF

(en Euros)

	<u>DU 30 JUIN 2004</u>
<u>REPORT POSITIF VERS L'EXERCICE SUIVANT</u>	
Report positif au 1er Juillet 2004	639.775,09
Frais à payer	26.435,27
TOTAL GÉNÉRAL	666.210,36

COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES RECETTES
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 30 JUIN 2004

(en Euros)

	<u>DÉTAIL</u>	<u>TOTAL</u>
<u>RECETTES</u>		
1. Subvention et autres recettes du Parlement Européen		1.630.800,00
1.1. Subvention du Parlement Européen	1.630.800,00	
2. Ressources propres		1.144.684,88
2.1. Intérêts	13.879,11	
2.2. Bénéfice de change	0,00	
2.3. Divers	0,00	
2.4. Remboursement TVA	36.894,59	
2.5. Report de l'exercice précédent	1.093.911,18	
TOTAL RECETTES - A -		2.775.484,88

COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES DÉPENSES
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 30 JUIN 2004

(en Euros)

<u>DÉPENSES</u>	<u>DETAIL</u>	<u>TOTAL</u>
1. Personnel		251.465,36
1.1. Missions du secrétariat	161.231,80	
1.2. Recrutement	0,00	
1.3. Stages	9.915,24	
1.4. Salaires et charges y afférentes, honoraires	77.003,32	
1.5. Formation professionnelle du personnel	3.315,00	
1.6. Représentation du personnel	0,00	
2. Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement		52.065,03
2.1. Équipement, frais d'exploitation, d'ingénierie et d'entretien afférents à l'informatique	6.006,35	
2.2. Équipement, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications, machines de bureau, mobilier et installations techniques	1.846,73	
2.2.0. Achats	24,75	
2.2.1. Amortissements groupe	1.821,98	
2.2.2. Amortissements exceptionnelles	0,00	
2.3. Papeterie et fournitures de bureau	1.932,65	
2.4. Affranchissement et télécommunications	23.793,97	
2.5. Frais d'impression et de reproduction	18.485,33	
2.6. Frais de loyer des bureaux	0,00	
3. Documentation, études et recherche		8.212,20
3.1. Journaux, revues, agences de presse et livres	8.212,20	
3.2. Études et recherches	0,00	
3.3. Bases de données	0,00	
4. Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement		33.597,60
4.1. Frais juridiques	0,00	
4.2. Frais de comptabilité	32.226,25	
4.3. Charges financières et pertes de change	1.371,35	
4.4. Autres dépenses de fonctionnement	0,00	

**COMPTES DE RÉSULTAT
ÉTAT DES DÉPENSES (suite)
DU 1 JANVIER JUSQU'AU 30 JUIN 2004**

(en Euros)

5. Frais de réunions et de représentation		424.381,65
5.1. Réunions du Groupe	39.993,02	
5.2. Autres réunions et conférences	342.613,80	
5.3. Frais de représentation	14.648,55	
5.4. Invités	27.126,28	
6. Publications et publicité		200.972,14
6.1. Affiches, tracts et brochures	175.675,94	
6.2. Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	8.111,02	
6.3. Matériel de publicité, gadgets ...	12.985,18	
6.4. Sites Internet	4.200,00	
6.5. Visites aux institutions, stands d'information	0,00	
7. Députés		1.165.015,81
7.1. Frais de mission	26.425,64	
7.2. Activités politiques et d'information des Députés, frais administratifs et activités politiques et d'information des Délégations (en comptes analytiques des chapitres)	1.138.590,17	
7.2.0. Dépenses	1.133.681,89	
7.2.1. Amortissements délégations nationales	4.908,28	
8. Subventions et cotisations		0,00
8.1. Subventions	0,00	
8.2. Cotisations	0,00	
9. Crédits provisionnels et réserve pour imprévus		0,00
9.1. Crédits provisionnels	0,00	
9.2. Réserve pour imprévus	0,00	
TOTAL DÉPENSES - B -		2.135.709,79
Report au 1er Juillet 2004 A-B		639.775,09
TOTAL GÉNÉRAL		2.775.484,88

Valeur de l'inventaire au 30.06.2004
(1)

Catégorie Financière	Taux d'amortissement	Valeur d'acquisition au 31.12.2003	Valeur d'acquisition de l'exercice (en 2004-1)	Sorties de l'exercice (en 2004-1)	Valeur d'acquisition au 30.06.2004	Amortissement cumulé au 30.06.2004 (2)	Valeur nette au 30.06.2004
Logiciels informatiques	25,00%	17.706,22€			17.706,22€	14.925,74€	2.780,48€
Matériel informatique	25,00%	16.506,01€			16.506,01€	11.096,74€	5.409,27€
Télécom/Audiovisuel	25,00%	12.652,18€	1.155,08€		13.807,26€	10.381,29€	3.425,97€
Equipement technique	12,50%						
Autres installations et machines	12,50%	9.948,64€			9.948,64€	4.352,53€	5.596,11€
Sièges, bureaux, tables, armoires	10,00%	2.118,86€			2.118,86€	741,62€	1.377,24€
Oeuvre d'art, tapis	0,00%						
Parc automobile	25,00%						
TOTAL		58.931,91€	1.155,08€	0,00€	60.086,99€	41.497,92€	18.589,07€

(1) à partir d'une valeur de 420 €, et avec amortissement calculé conformément au règlement n° 2909/2000 de la Commission

(2) les biens acquis avant 2001 peuvent être considérés comme entièrement amortis, compte tenu des procédures comptables d'imputation à des comptes de charge appliquées par plusieurs Groupes politiques à cette époque

GROUPE CONFÉDÉRAL DE LA GAUCHE
UNITAIRE EUROPÉENNE/
GAUCHE VERTE NORDIQUE
AU PARLEMENT EUROPÉEN

BUDGET 3701

EXÉCUTION DE L'ARTICLE 72 PAR COMPTE
EXERCICE 2004/1

(en Euros)

Chapitre	description	Exécution	%
10	Personnel	93.058,67	8,17%
20	Matériel, frais administratifs courants et frais de fonctionnement	29.913,27	2,63%
	Amortissements délégations nationales	4.908,28	0,43%
30	Documentation, études et recherche	74.289,09	6,52%
40	Frais juridiques, de comptabilité, charges financières et autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00%
52	Autres réunions et conférences.	230.264,59	20,22%
54	Invités et représentation	6.633,71	0,58%
61	Affiches, tracts et brochures	487.349,77	42,80%
62	Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	144.542,67	12,69%
63	Matériel de publicité, gadgets	1.447,42	0,13%
64	Sites internet	48.470,70	4,26%
65	Visites aux institutions, stands d'information	17.712,00	1,56%
	TOTAL ARTICLE 72	1.138.590,17	100,00%